



CONFÉRENCE
DE LYON POUR LA
SOLIDARITÉ
NUMÉRIQUE

LYON
24 NOVEMBRE 2008

DE NOUVELLES FORMES DE SOLIDARITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT



Déclaration de Lyon sur la solidarité numérique

Réunis à Lyon dans le cadre de la première Conférence mondiale pour la solidarité numérique pour partager nos expériences et marquer notre engagement en faveur d'une société de l'information plus solidaire et plus inclusive au niveau mondial,

Inquiets de la persistance d'un fossé numérique qui obère la capacité à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD),

Préoccupés par le très faible pourcentage d'accès à l'Internet dans les pays les moins avancés, tout particulièrement en Afrique,

Encouragés par les évolutions technologiques récentes et la sensibilisation croissante des acteurs, en particulier des pouvoirs locaux,

Convaincus que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont de puissants leviers en faveur du développement,

Persuadés que les TIC contribuent fortement à la paix et au dialogue culturel ainsi qu'au développement économique, qu'elles permettent d'accroître les échanges et la production de biens et de services et de promouvoir le commerce et les investissements,

Soucieux de mettre en œuvre les propositions des Sommets Mondiaux des Nations Unies sur la Société de l'Information (SMSI) à Genève en décembre 2003 et à Tunis en novembre 2005,

Convaincus que la transition d'une société industrielle vers une société de l'information ouvre la perspective de nouvelles formes de solidarités « pour » mais aussi « par » le numérique,

Reconnaissant le travail accompli par le Fonds et l'Agence Mondiale de Solidarité Numérique depuis leur lancement à Genève, en mars 2005,

Se réjouissant de la décision de principe de 135 Etats de soutenir la « contribution volontaire de 1% de solidarité numérique, mais appelant à sa mise en œuvre effective,

Se félicitant des décisions adoptées lors du Sommet de la Francophonie, du Sommet islamique (OCI), du Sommet des Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (Groupe ACP), de la CEDEAO, du Groupe Pilote sur les contributions de la solidarité en faveur du développement, du Sommet des villes de la Méditerranée et des nombreuses plateformes de la société civile africaine et internationale, en faveur de la contribution volontaire de 1% solidarité numérique.

Prenant acte des formes nouvelles de financement de la solidarité numérique permises par l'utilisation d'Internet et des actions concrètes engagées par les gouvernements, les organisations internationales, les banques de développement, les entreprises, les fondations, les pouvoirs locaux et les associations.

Convaincus que la mise en réseau permanente des principaux acteurs publics et privés du numérique catalyse de nombreuses synergies et l'émergence de projets adaptés aux réalités locales.

Se félicitant du travail accompli lors des ateliers et des sessions plénières de cette première Conférence mondiale pour la solidarité numérique (voir en annexes)

Nous demandons au Fonds et à l'Agence mondiale de solidarité numérique :

- De grouper leurs actions pour constituer dans les meilleurs délais une nouvelle structure internationale ayant notamment en charge la mise en œuvre de cette déclaration
- De poursuivre la mobilisation de tous les acteurs de la solidarité numérique réunis à Lyon en animant une plate-forme permanente de rencontre
- De soutenir le projet d'organiser dès 2009 une journée mondiale pour la solidarité numérique sur Internet

Dans ce contexte,

- Nous nous engageons à soutenir ces efforts en fournissant les ressources nécessaires à la réalisation de ces objectifs, notamment à travers les programmes d'éducation numérique, de télémédecine et de recyclage informatique.
- Nous appelons fermement toutes les entités publiques ou privées concernées à adhérer à cette initiative et à apporter leur contribution au développement de ses activités,
- Nous appelons également les Etats, les entités publiques et privées, les collectivités locales à appliquer le principe du 1% de la solidarité numérique.

Nous prions enfin :

- Le Maire de Lyon et le Président de la Région Rhône-Alpes de transmettre cette déclaration respectivement au Président de « Cités et Gouvernements Locaux Unis » (CGLU) et au Président du « Forum of Global Associations of Régions » (FOGAR) en engageant les membres de ces deux organisations à adhérer à cette initiative.
- Le Secrétaire Général adjoint de l'ONU en charge des financements innovants pour le développement de transmettre cette déclaration à La Conférence des Nations Unies sur le financement du développement qui se tiendra à Doha le 29 novembre 2008.
- Le Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications de bien vouloir transmettre cette déclaration à la réunion de SMSI de Tunis +3
- Le Président de la République française de présenter les résultats de cette conférence aux membres de l'Union Européenne, aux membres du G8 et lors de la conférence de Doha en les appelant à participer à cet effort commun.
- Le Président de la République du Sénégal, Abdoulaye Wade en sa qualité de représentant de la Commission des Infrastructures, des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) du NEPAD de présenter les recommandations issues de la Conférence de Lyon à ses pairs de l'Union Africaine, pour élargir l'adhésion de ses membres au Fonds de solidarité numérique.